

# Une proposition de loi pour relever le RIS au-dessus du seuil de pauvreté !

Jean-Marie Coen

CSCE, jmc@asbl-csce.be

Comme nous l'expliquons dans notre édito ci-contre, une proposition de loi relevant le RIS (revenu d'intégration sociale) au-dessus du seuil de pauvreté est en cours de discussion à la Chambre. Le texte propose aussi d'aligner le montant octroyé aux cohabitants sur celui des isolés. Cette importante proposition de loi rencontre ainsi deux des principales revendications de notre mémorandum sur les CPAS ! Le Collectif s'est aussitôt mobilisé pour soutenir la proposition. Le 21 février dernier, lors d'un débat public que nous avons organisé, ce texte a reçu un accueil enthousiaste. Et pour cause : ce débat fut d'abord l'occasion, pour des usagers de CPAS, d'exprimer leur réalité quotidienne face au monde politique, montrant par leurs interventions que cette loi est une réelle nécessité. Le combat est donc engagé, il doit se poursuivre avec l'aide de tous les progressistes !



Jean Peeters (secrétaire du front commun SDF) et Dalida Rigo (représentante du CIDM, l'association des usagers du CPAS d'Anderlecht), lors de notre débat du 21 février

Notre mémorandum sur les CPAS avait permis d'identifier un certain nombre de revendications prioritaires pour améliorer les CPAS et le droit à l'aide sociale. En bonne place parmi celles-ci figuraient le relèvement du RIS au-dessus du seuil de pauvreté et l'alignement du montant octroyé aux cohabitants sur celui des isolés. Sur ces deux points, une proposition de loi a été déposée à la Chambre des représentants par le groupe Ecolo-Groen ! (voir l'encadré « Rétroactes » à la page suivante).

Fin janvier, le texte est venu en discussion à la Commission « Santé publique » de la Chambre.

Notre collectif s'est aussitôt employé à soutenir la proposition, pressant les parlementaires de faire de même (ou de déposer une proposition analogue) et d'organiser des auditions sur le sujet. Celles-ci ont été accordées (c'est un point positif pour le Collectif, puisque nous étions les seuls à avoir écrit pour les demander). La discussion va donc se

poursuivre avec les usagers, les syndicats, des personnes du monde académique et d'autres « acteurs représentatifs ». Ceci est un premier pas dans la bonne direction.

Les parlementaires attendent toutefois l'avis de la Cour des comptes pour reprendre leurs travaux. La Cour a été chargée de chiffrer la mesure (en fait les deux mesures : le relèvement du RIS d'une part, l'alignement du montant des cohabitants sur celui des isolés d'autre part), mais aussi le coût d'une généralisation de cette mesure à toutes les allocations actuellement sous le seuil de pauvreté, afin de « *ne pas discriminer entre différents types d'allocataires* ». C'est là le principal souci qui émane des parlementaires des autres groupes politiques, tels qu'ils se sont exprimés lors du débat autour de la proposition de loi, en Commission Santé publique de la Chambre le 29 janvier dernier.

## Elargissement de la proposition

Il y a en effet d'autres allocations qui sont sous le seuil de pauvreté : GRAPA<sup>1</sup>, allocations pour handicapés, petites pensions... et de nombreuses allocations de chômage. Mais alors, s'inquiètent les parle-

## Rétroactes : une proposition jugée prioritaire

Petits rétroactes : Cette proposition de loi a été déposée par le groupe Ecolo-Groen ! en fin de législature précédente, mais le Parlement avait alors manqué de temps pour l'examiner avant la fin des travaux. Dès la rentrée, les Verts ont donc redéposé ce texte derechef, le jugeant prioritaire. Il est intéressant de noter qu'avant de déposer sa proposition, Ecolo-Groen ! a contacté les autres groupes politiques pour leur demander de s'y associer. Mais malgré deux mois d'attente, rien n'est venu. C'est pourquoi notre collectif incite les autres groupes politiques à s'associer à la proposition existante, ou à déposer des propositions équivalentes.

### ... par tout le monde ?

Notons qu'à peu près tous les partis politiques ont promis d'éradiquer la pauvreté dans leurs programmes électoraux. Plusieurs élus (alors candidats) ont même explicitement soutenu la revendication de notre memorandum lors de la campagne électorale. Interviewés par nos soins en mai 2007, avant les élections législatives, Isabelle Durant (Ecolo), Yvan Mayeur (PS), Joëlle Milquet (cdH) et Olivier Maingain (MR) ont tous soutenu le relèvement du RIS au-dessus du seuil de pauvreté. Quant à la suppression du statut cohabitant, tous disent la soutenir, même s'ils soulignent la difficulté d'étendre une telle mesure à toute la sécurité sociale (ceci est un autre débat, que nous traitons en détail dans ce numéro, cf. dossier pages 59 à 82).

Ces interviews filmées forment un film intitulé « CPAS et élections 2007 ». Vous pouvez le visionner en ligne (lien via notre site [www.asbl-csce.be](http://www.asbl-csce.be), dans la rubrique « campagne CPAS ») ou en demander une copie DVD en téléphonant au 02 218 09 90.

mentaires, « l'ardoise risque vite de devenir impayable » (NDLR : sauf à remettre en cause frontalement toute la politique de modération salariale et de compétitivité)... et s'esquisse peut-être là une stratégie de mise au tir d'une proposition qui sans doute dérange. Pourtant, une telle « ardoise » serait bien moins élevée que celle des intérêts notionnels... **Pour nous, la réponse à ce point est claire : ce sont toutes les allocations qui, à terme, doivent être augmentées, de même que le salaire minimum.** Mais le relèvement du RIS est une mesure d'urgence, qui doit être le premier pas, prioritaire, d'une programmation sociale plus étendue.

Les auteurs du texte discuté n'ont d'ailleurs rien dit d'autre. En Commission, Wouter de Vriendt (Groen !) a insisté auprès de ses collègues pour qu'ils ne cherchent pas d'excuses. « *La proposition de loi ne demande rien de plus que le minimum* », a-t-il souligné. De son côté, Zoé Genot (Ecolo) a souligné qu'avec le RIS on parle de personnes qui se trouvent dans un état de

besoin dûment constaté, pas d'un droit assurantiel. (En effet, pour les bénéficiaires du RIS, une enquête sociale est menée par le CPAS, pour vérifier que ces personnes n'ont pas d'autre revenus. Par contre, un chômeur ou un pensionné reçoivent aussi une petite allocation mais peuvent disposer sur le côté d'autres ressources importantes (conjoint, bien immobilier de rapport...)



Zoé Genot (députée fédérale Ecolo) en compagnie de Benoît Lambotte (CSC services publics) et Kim Lê Quang (représentant du Comité de défense des usagers de CPAS), lors de notre débat du 21 février.

Les deux coauteurs du texte ont par ailleurs indiqué que leur groupe était ouvert aux ajouts et corrections des autres groupes politiques sur leur proposition. De notre côté, nous avons insisté, dans nos courriers auprès des parlementaires et de leurs partis, pour qu'ils soutiennent la proposition en question, ou qu'ils en déposent d'autres, similaires.

## Détails des déclarations

Passons en revue les positionnements actuels des parlementaires, tels qu'ils se sont exprimés en commission le 29 février dernier. Pour le groupe CD&V, Luc Goutry a dit soutenir la proposition, à condition qu'on n'agisse pas seulement sur ce point (c'est l'idée de la globalisation citée plus haut). Il recommande aussi d'agir via la fiscalité. Enfin, il a insisté pour qu'on renforce l'activation (suivant ainsi le représentant... du Vlaams Belang), au motif que les bénéficiaires du RIS sont souvent des jeunes. Pour le groupe sp.a, Christine Van Broeckhoven demande qu'on tienne compte du revenu minimum et suggère donc de placer cette proposition dans un cadre en plusieurs phases. Pour le MR, Jean-Jacques Flahaux a insisté sur le volet réinsertion. Il a aussi mentionné en exemple l'article 73bis du « pacte des générations », qui organise la liaison des allocations au bien-être. Lui aussi a demandé qu'on intègre la proposition à un cadre fiscal plus large, et qu'on s'at-

## Transparence des conseils CPAS

Une autre revendication de notre mémorandum concerne la transparence des conseils CPAS (hormis les dossiers individuels, bien sûr). Nous estimons en effet que la politique des CPAS pour lutter contre la pauvreté doit faire l'objet de débats publics. Cette disposition existe en Flandre, mais pas dans les deux autres régions. Interpellé par nos soins, le sp.a s'est montré intéressé par cette proposition. Le groupe a interpellé le ministre Pascal Smet, qui a promis une note d'intention.

À notre débat du 21 février était présent Jan Beghin, chef de groupe sp.a au Parlement bruxellois. Nous lui avons demandé où en étaient les suites de cette interpellation. Il a expliqué que seul le groupe Ecolo-Groen ! avait soutenu l'interpellation du sp.a. « À l'époque, le groupe Ecolo-Groen ! fut le seul à nous soutenir. Donc, j'ai été assez étonné d'entendre les déclarations des personnes interviewées dans le film « CPAS et élections 2007 ». Bien sûr ce sont des positions personnelles, qui ne sont pas toujours suivies par le parti [NDLR : il s'agit toutefois à chaque fois des candidats tête de liste, qui s'exprimaient au nom de leur parti.] Mais je vais les approcher avec cette preuve à la main ; et je vais recontacter les amis Ecolo pour progresser sur ce point. »

tache aussi aux autres allocations et aux petits revenus. Il suggère, pour éviter les pièges à l'emploi, que les suppléments sociaux soient maintenus pendant plusieurs mois après la reprise du travail.

Véronique Salvi (cdH) insiste aussi sur l'élargissement de la proposition aux autres petites allocations, pour éviter une discrimination entre allocataires. La présidente du cdH, Joëlle Milquet, nous a confirmé cette position dans un courrier en réponse à notre interpellation. Véronique Salvi a aussi soutenu notre demande d'auditions. Pour le PS, Christiane Vienne a plaidé aussi pour une approche globale. Elle a par ailleurs insisté pour qu'on élargisse les auditions aux syndicats, en plus « des intervenants de première ligne ». Pour le VLD, Carina Van Cauter a rappelé la liaison au bien-être déjà décidée dans le cadre du pacte des générations. Elle demande aussi qu'on maintienne « une tension » entre revenus du travail et de l'assistance.

Carina Van Cauter a aussi demandé qu'on n'assimile pas les cohabitants aux isolés, car dans ce cas une famille de deux personnes aurait davantage de moyens que deux isolés. Mais la parlementaire VLD fait là une lecture erronée du volet « individualisation » de la proposi-



Le public attentif lors de notre débat du 21 février. Au premier rang à gauche, Jan Beghin, chef de groupe sp.a au Parlement bruxellois.

tion de loi. Car celle-ci non seulement augmente le montant chef de ménage dans la même proportion de l'augmentation du montant isolés ; mais elle redéfinit aussi cette catégorie « chef de ménage » (« pour la réalisation du droit à l'intégration ») afin de viser uniquement les personnes avec enfant(s).

### Un ministre fort en verve

Lors de la Commission du 29 janvier, relevons encore la présence du ministre Christian Dupont. S'il n'a pas profité de son intervention

pour appuyer la proposition de loi, le ministre a lui aussi demandé qu'on globalise le débat, y compris en y incorporant les allocations de chômage. Il souhaite également qu'on maintienne une tension entre les allocations et le revenu minimum garanti. Il demande en outre qu'on tienne compte des suppléments sociaux que distribuent les CPAS [NDLR : mais sans critères stricts, contrairement au RIS], renvoyant à la liste dressée dans une étude (sur les pièges à l'emploi) réalisée par l'Union des villes et des communes de Wallonie (UVCW).

Peut-être pour finir de noyer le poisson, le ministre a ajouté que la pauvreté découle aussi de l'éducation, de l'accès à la culture, de l'accès aux crèches pour les enfants... Mais

aussi de la hauteur des dépenses, citant en exemple le coût du logement. À ce sujet, il a suggéré de fiscaliser les loyers, en permettant de les porter en réduction d'impôts... [NDLR : c'est-à-dire une mesure qui ne profiterait qu'aux classes moyennes ou supérieures, puisque les plus pauvres ne paient en général que peu ou pas d'impôts]. Il s'est prononcé contre une allocation loyer. Enfin, il a regretté le faible nombre de logements sociaux en Belgique. Bref, il a dressé un panorama fort large de la question... sans répondre à la question du jour.

## Une revendication pour les exclus

Quelques semaines plus tard, nous organisons un débat pour rendre public notre memorandum. Nous en avons bien entendu profité pour populariser la proposition de loi dont nous venons de parler. Ce débat a eu lieu le 21 février dernier. Nous y avons invité tous les députés régionaux bruxellois et tous les conseillers CPAS de la région. On a pu y relever la présence de Julie Fizman (députée PS) et de Jan Beghin (député sp.a), ainsi que d'une

bonne dizaine de conseillers CPAS et de deux présidents (Stéphane Roberti pour le CPAS de Forest, Marie-Christine Lahaye pour le CPAS d'Auderghem). De nombreux citoyens militants ont aussi contribué au succès public de l'événement (plus de 60 personnes).

La présentation de la proposition de loi a été saluée par plusieurs personnes dans la salle. Beaucoup n'étaient pas au courant et se sont dits prêts à soutenir la proposition. Jean Peeters (secrétaire du Front commun SDF) a jugé que les exclus

devraient faire du soutien à cette loi une priorité de leur action. Nous ne pouvons qu'abonder dans ce sens. Le Collectif ne manquera donc pas de suivre le travail des parlementaires sur ce sujet, de vous en informer et d'organiser les manifestations de soutien qui s'imposeront.

Le combat est engagé, il doit se poursuivre avec l'aide de tous !

(1) Concernant la GRAPA, son taux isolé a été relevé au-dessus du seuil de pauvreté à dater du 1<sup>er</sup> décembre 2006. Mais son taux cohabitant reste bien en deçà.

### Parole d'usager

Christian apparaît dans notre film sur le CPAS d'Anderlecht. Il était présent à notre débat public du 21 février et y a délivré un témoignage poignant sur le quotidien d'un usager de CPAS. Nous vous en livrons ici de larges extraits :



Christian, usager du CPAS d'Anderlecht, lors de notre débat public du 21 février.

« Au CPAS d'Anderlecht, on nous demande de nous présenter à 7 heures et demie du matin, mais on ne prend que les 5 premiers. Je ne sais pas joindre mon assistante sociale par téléphone. Si quelqu'un décroche, on me dit « Ah mais retéléphonez plus tard, elle n'est pas là ». L'année passée mon frigo est mort le 1<sup>er</sup> mars. J'ai été au CPAS. Pour commencer, l'assistante sociale m'a dit : « Je dois aller chez vous, prenons un rendez-vous ». Elle est venue chez moi, elle me dit « Faites-moi un devis ». Bon, on aurait déjà pu gagner quinze jours... Alors, je fais le devis, ils disent « OK, mais on paie après la livraison ». Combien de magasins paient après la livraison ? Je ne sais pas... Ils se sont engueulés. Et moi j'étais toujours sans frigo. Alors j'ai dû aller frapper à la porte de monsieur Simonet, et enfin on m'a écouté. Alors le président du CPAS m'a dit « Mais

Monsieur, il fallait venir chez moi plus tôt ». Mais alors pourquoi est-ce qu'on a une assistante sociale ? Je lui ai dit : « Vous auriez tous les gens d'Anderlecht qui devraient venir chez vous, vous ne dormiriez pas. » Et j'ai eu mon frigo au mois de juin. Donc trois bons mois se sont passés. Et quand j'ai reçu la lettre pour avoir l'argent, je suis allé au CPAS pour recevoir l'argent. « Je peux aller chercher mon frigo ». Et alors on me dit « Non, Monsieur, vous êtes trop tard, il est 10h40, on ne paie plus ». Je dis « à quelle heure vous fermez ? » - « A 10h30, maintenant on va manger ». Je dis « à 10h30 ? vous avez de la chance ». On me répond : « Ha mais moi je travaille pour ». Excusez-moi, pour le CPAS, ce n'est pas amusant pour nous d'aller là !! Alors qu'ils se foutent – excusez-moi – de notre gueule, je ne peux pas le supporter. (...)

Je suis en colère ! Je suis en colère ! Et j'entends des gens autour de moi dire la même chose que moi. Et alors, beaucoup de gens disent : « Tu sais, avant, dans les années 60, c'était une bonne Belgique, on n'avait qu'un gouvernement. Maintenant il faut payer trois fois plus de ministres ». Et, excusez-moi pour ceux qui sont au gouvernement, on attend toujours de voir si on va avoir un gouvernement. Et on s'occupe d'une langue. Monsieur est néerlandophone, et comme moi, je suppose, il parle français. Ik spreek Nederlands, ik probeer mijn best te doen. Quand ils devraient s'occuper des gens pauvres ! (...)

Mais comment voulez-vous qu'on s'en sorte ? Tout augmente. Nous, on ne nous augmente jamais !!! On ne tient pas compte que, par exemple, il y a eu une gelée et que les légumes vont augmenter. Pour avoir ma viande, je vais la chercher à l'abattoir, et encore. Y a à se flinguer. Y a à se flinguer, je vous dis. On ne s'en sort plus. Je ne parle pas seulement de moi, je parle beaucoup avec les gens qui viennent chercher des colis alimentaires. La copine qui est sur le film, il y a 2-3 jours, elle a été mise dehors par son mari qui boit. Et je reconnais, je suis alcoolique, je sais ce que c'est. Et j'avoue, il y a quelques fois, j'ai des rechutes. Pourquoi ? Parce que parfois, il faut se noyer dedans. »